

Bruxelles, le 16/09/2019

AGENCE 66 REAL ESTATE

Madame Isabelle Six

info@agence66.be

Bonjour,

Voici les renseignements demandés :

Concerne : **Vente CUVELIER**
Immeuble PANTHEON, avenue du Panthéon 100 à 1081 Bxl
APP 2C (43/1000^{ème}) – CAVE 12 (2/1000^{ème}) – GARAGE 2 (8/1000^{ème})
Total quotités : 53/1000^{ème}

§1

1. Fonds de roulement : 12.915,73 €
Fonds de réserve : 25.690,68 €
La quote-part du fonds de roulement des biens vendus, d'un montant de 684,53 € sera portée au crédit du compte du vendeur lors de la clôture des comptes qui suivra la date de la vente. Cette quote-part sera réclamée par le syndic à l'acquéreur.
2. Montant des arriérés dus par le cédant : 0 € (sous réserve de la clôture au 31/12/2019)
3. Appel de provision : 42.000 € /an, soit 556,50 € /trimestre pour le lot concerné
Appel fonds de réserve : 12.000 € /an, soit 159 € /trimestre pour le lot concerné
4. Néant
5. Voir PV AG en annexes
6. Bilan au 31/12/2018 en annexe

Aucun des travaux n'a nécessité de rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure

Au niveau de la chaufferie, il existe actuellement 2 chaudières Viessmann au gaz à condensation avec 1 boiler Viessmann pour la production d'eau chaude sanitaire.

Nous ne possédons pas de certificat de performance énergétique partiel.

Veillez avoir la gentillesse, au moment voulu, de nous faire parvenir la date de l'acte ainsi que les coordonnées des acheteurs afin de pouvoir effectuer la répartition entre les parties. Nous vous prions également de leur demander de faire effectuer un relevé intermédiaire des calorimètres et des compteurs d'eau (CALORIBEL 02/529.63.00 code immeuble 91792). Faute d'effectuer ce relevé, la répartition du chauffage et de l'eau sera, comme les autres frais calculée prorata-temporis.

Nous vous prions de bien vouloir faire part au vendeur que les frais pour la délivrance des renseignements sollicités ainsi que les frais de ventilation, s'élevant à la somme de 195 € seront repris dans son décompte de fin d'année, lequel lui sera transmis dans le courant de l'année suivant la vente de son bien.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Sophie HENRY
SPRL NVX ETS DELICHEVALERIE IMMOBILIER
sophie@immodel.be